

## SÉANCE DU 12 MARS 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 12 mars 2025 à 19 h 20, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

SAVARD, Réjean	représentant	Rimouski
SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

Était absente :

THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin
------------------	----------	-----------------

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 19 h 23.

### CA25-010 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

### CA25-011 / APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 12 février 2025, avec dispense de lecture.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### CA25-012 / AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte les comptes dont la liste est annexée au présent procès-verbal, et autorise le directeur général et greffier-trésorier à les payer.

Total des comptes :	84 308,94 \$
Total des dépenses préautorisées :	1 273 354,50 \$

<b><u>GRAND TOTAL :</u></b>	<b><u>1 357 663,44 \$</u></b>
-----------------------------	-------------------------------

## AMÉNAGEMENT, URBANISME ET COURS D'EAU

### CA25-013 / ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION / DÉPLACEMENT DES CLASSEURS / INSPECTION

CONSIDÉRANT QUE les inspecteurs régionaux travailleront majoritairement à partir du bureau de la MRC à compter de la fin du mois

de mars;

CONSIDÉRANT la nécessité dans leur travail de consulter les dossiers de propriété municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la grande majorité de ces dossiers ne sont pas numérisés;

CONSIDÉRANT la demande de prix de la MRC pour un service de déménageur pour effectuer le déplacement des classeurs des municipalités vers la MRC;

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte la soumission de Saphir déménagement au coût de 1 102,37 \$ taxes nettes incluses, pris à même les surplus en inspection, pour le déplacement des classeurs des municipalités vers la MRC. Il est entendu que le prix de retour des classeurs, une fois la numérisation effectuée des dossiers de propriétés sera de 892,39 \$, taxes nettes incluses.

## **AUTRES**

### **CA25-014 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 33.

---

FRANCIS ST-PIERRE  
Préfet

---

ANICK BEAULIEU  
Dir. serv. admin. et greff.-trés. adj.